

Rapport sur les événements survenus à l'Institut Botanique du LAUTARET (Hautes-Alpes), en août-septembre 1944

par Maurice GIGNOUX, Doyen de la Faculté des Sciences de Grenoble, Grenoble, le 12 Octobre 1944

Jusqu'au dernier moment, notre Institut Botanique a été gardé par notre dévoué Chef de Culture, M. Auguste PREVEL, et sa femme. Dès que je vis que la région du Lautaret risquait de devenir le théâtre d'opérations militaires, j'écrivis aussitôt à A. PREVEL, dont je connaissais le dévouement, pour l'autoriser, et même l'engager à quitter le Lautaret (il a un domicile à Grenoble) dès qu'il jugerait sa sécurité menacée. En même temps je remis à la Commission d'Armistice à Grenoble une note indiquant que le bâtiment de l'Institut botanique servait à des buts uniquement scientifiques et contenait un petit Musée, et qu'à ce titre il devait être protégé contre toute réquisition et destruction (telle était la procédure adoptée pour les Musées de notre Ville) ; cette note, traduite en allemand, fut ainsi remise au Commandement allemand à Grenoble.

Puis les événements se précipitèrent. Un détachement de troupes allemandes, remontant de Briançon, fut attaqué entre Le Monétier et le Lautaret par un groupe de F.F.I. En représailles, les Allemands arrivent au Lautaret, mirent le feu au Chalet-Hôtel P.L.M., qui fut entièrement détruit ; ils pénétrèrent dans l'Institut botanique: ce dernier fut épargné, sans doute par suite de la Note précitée ; les allemands se contentèrent d'y emporter les objets qui pouvaient leur servir ou être revendus (microscopes, linges, couvertures, etc...). Mais, dans leur descente sur le Bourg d'Oisans, ils emmenèrent comme otage toute la population du Lautaret, et en particulier M. et Mme PREVEL.

D'autre part, les F.F.I. avaient préparé, à la sortie du dernier tunnel avant d'arriver au barrage du Chambon, des mines qu'ils devaient faire sauter dès que les Allemands seraient aperçus débouchant du tunnel. Malheureusement ces derniers faisaient marcher en avant les quelques 16 ou 18 otages masculins qu'ils avaient emmenés: ce sont ces otages qui furent victimes des mines, en même temps que quelques-uns des soldats allemands qui les suivaient. Parmi ces victimes, le corps de M. PREVEL put être identifié par des fragments de membres et des lambeaux de vêtements: ces restes furent inhumés dans le cimetière du Villar d'Arène.

Madame PREVEL, après avoir été l'objet de mauvais traitements et de tentatives de violences, fut relâchée par les Allemands. J'ajoute que M. Paul BONNABEL, propriétaire de l'Hôtel des

Glaciers au Lautaret, et son frère, propriétaire du Grand Hôtel de Briançon, ont été fusillés par les Allemands.

Madame PREVEL, après quelques jours, est redescendue à Grenoble, ne possédant plus pour toute fortune, que les vêtements qu'elle portait sur elle ; elle nous a fait alors le récit qui précède.

Quand la région a été débarrassée des troupes allemandes, nous avons fait monter au Lautaret un de nos collaborateurs botanistes, M. DOULLAT, qui accompagné de Madame PREVEL, a fait un inventaire détaillé des lieux. Mais, entre temps, le Lautaret avait été occupé par les troupes américaines ou françaises ; trouvant le chalet ouvert, ces dernières y établirent des campements ou logements, voire des écuries pour leurs mulets, etc. Certains objets mobiliers durent être emportés, d'autres au contraire (lits, matelas) apportés des ruines des hôtels voisins.

M. DOULLAT, aidé de Madame PREVEL, a pu dresser un inventaire détaillé et très précis des objets qui sont restés et de ceux qui manquent. Toutes les pièces, en particulier celles du rez-de-chaussée, sont dans le plus grand désordre, et dans un état de malpropreté résultant de leur utilisation comme campements ou écuries. Mais le bâtiment n'a subi aucun dommage important: la toute récente installation du courant-force (dont vous aviez bien voulu régler les frais il y a peu de temps) est demeurée en parfait état. M. DOULLAT, aidé d'un ouvrier, a pu assurer la fermeture des portes et fenêtres: on ne pourra plus pénétrer dans le chalet que par effraction: il est d'ailleurs probable qu'il ne doit plus y rester grand chose pour tenter des voleurs éventuels car les pillages antérieurs (auxquels les gens du pays ne sont peut-être pas restés étrangers) ont dû déjà faire disparaître tous les objets immédiatement utilisables.

M. DOULLAT s'est assuré que le bâtiment ne risquait pas d'être endommagé par les intempéries (pluies ou neiges) pendant l'hiver qui commence. De sorte que pour la remise en état, nous pouvons attendre la prochaine belle saison.

Pour aider (et maintenant succéder) à M. PREVEL nous avons envisagé depuis longtemps l'engagement d'un jeune homme, M. LAGIER, qui nous avait paru offrir toutes les garanties désirables. M. LAGIER, membre d'une famille nombreuse et très pauvre de Laragne (Htes-Alpes), était un simple ouvrier agricole n'ayant qu'une bonne instruction primaire. Mais, doué d'une véritable vocation scientifique, et un peu aidé par nous, il s'était acquis une parfaite compétence en Géologie et en Botanique: il connaît très bien la flore de sa région et a même découvert plusieurs espèces rares ou nouvelles. Pour le moment, il est malheureusement déporté en Allemagne (S.T.O.), mais je suis persuadé qu'à son retour il accepterait avec

enthousiasme d'aller au Lautaret. En lui faisant faire quelques stages dans d'autres jardins botaniques alpins, nous aurions en lui à la fois un travailleur agricole robuste et entraîné à toutes les intempéries, et un botaniste capable de mettre en valeur le jardin et d'y guider les savants spécialistes de la flore alpine.

Enfin je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur la situation malheureuse de Madame PREVEL. Elle est arrivée à Grenoble démunie de tout. Je lui ai fait personnellement quelques avances pour lui permettre de vivre provisoirement; une souscription organisée dans nos laboratoires pour déposer une couronne sur la tombe de son mari laissera un petit reliquat qui lui sera remis. Enfin comme veuve sinistrée, elle a pu avoir quelques secours des Comités d'assistance, en argent ou en effets d'habillement. Mais pour le moment, nos règlements administratifs ne nous permettent pas de lui accorder un secours sur le budget de l'Université (nous n'avons encore ni Recteur, ni Conseil de l'Université), secours que je me propose de demander pour elle dès que ce sera possible.

Peut-être le Touring-Club, en égard au dévouement avec lequel M. et Mme PREVEL se sont consacrés à la bonne marche de l'Institut botanique pendant plus de 10 ans, pourrait-t-il accorder à cette malheureuse veuve un secours immédiat: son adresse est: Mme PREVEL, Institut Botanique de la Faculté des Sciences, Place Malakoff, Grenoble.